

Swissaid tire la sonnette d'alarme: si rien n'est fait, plus de 5 millions de Tchadiens pourraient souffrir de la famine dans les prochaines semaines. Le gouvernement est mis en cause

# La famine menace malgré le pétrole

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CHRISTOPHE KOESSLER

**Tchad** ► Au Tchad, les agriculteurs sont frappés de plein fouet par les effets du changement climatique et de la crise économique et sociale, informe Swissaid. Pas de fatalité, cependant, selon l'ONG suisse, la mauvaise gouvernance et la corruption gangrènent ce pays dirigé d'une main de fer depuis vingt-sept ans par le président Idriss Déby, soutenu à bout de bras par la France. En avril dernier, celui-ci a orchestré une réforme constitutionnelle lui assurant les pleins pouvoirs et la possibilité d'être réélu sans limitation de nombre de mandats.

Dans un rapport de juin 2017, Swissaid mettait aussi en cause la multinationale suisse Glencore, qui a obtenu l'exclusivité de l'exploitation de l'or noir dans le pays. «étroitement impliquée dans un système où l'argent de l'extraction pétrolière n'arrive pas jusqu'à la population» (notre édition du 13 juin 2017). Le point depuis N'Djamena avec Olivier Ngardouel, agroéconomiste et représentant de Swissaid au Tchad.

## Quelle est la situation de la crise alimentaire au Tchad ?

**Olivier Ngardouel:** Presque un demi-million d'enfants sont mal nourris aujourd'hui, et 5 millions d'habitants risquent la famine, selon le Programme alimentaire mondial. Cela n'est pas nouveau. Chaque année, cela se reproduit entre juillet et septembre pendant la période charnière entre les récoltes de l'année précédente et celles de l'année en cours. On constate un déficit chronique entre la production céréalière et les besoins alimentaires des ménages. La situation est plus critique encore ces dernières années, notamment en raison des crises politiques que connaissent nombre de pays voisins, comme, le Nigeria et la République centrafricaine, qui entraînent leur lot de réfugiés, et à cause du changement climatique.

## Quelles sont les causes structurelles du déficit de la production ?

Les conditions climatiques jouent pour beaucoup. Les

Presqu'un demi-million d'enfants sont mal nourris au Tchad. Une problématique qui n'est pas nouvelle, estime Olivier Ngardouel.  
KEYSTONE



pluies sont devenues très irrégulières. Elles sont parfois très importantes, causant des inondations ruinant les récoltes, et d'autres fois presque absentes. Certaines zones du pays sont excédentaires et d'autres déficitaires, et on constate un manque de coordination et d'infrastructures. Le manque de diversification de l'alimentation, très dépendante des céréales, est un autre facteur clef.

## L'Etat investit-il dans l'agriculture? Un rapport de Swissaid indique que l'Etat aurait engrangé plus de 13 milliards de recettes des revenus du pétrole depuis 2003...

On sait que l'Etat tchadien y a consacré entre 5 et 8% de son budget ces dernières années. Le gouvernement a lancé un Programme national de sécurité alimentaire censé encourager la production et la diversification agricole. Il y a mis beaucoup d'argent mais le résultat n'a pas été au rendez-vous.

Nous constatons un manque de vision globale et des détournements importants. Nous dé-

plorons le manque d'engagements des responsables, une mauvaise gouvernance et beaucoup de clientélisme.

Parallèlement, l'Office national de sécurité alimentaire a mis en place de grandes banques de céréales, qui achètent dans les régions excédentaires pour vendre à prix subventionnés dans les régions déficitaires. Mais même à prix réduits, les paysans pauvres ne parviennent pas à acheter ces aliments. On constate par ailleurs que ce sont des marchands qui paient ces céréales pour les revendre plus cher ensuite. Le gouvernement a aussi mis à disposition de tracteurs; mais là aussi ces machines servent surtout à de hauts fonctionnaires et des personnes bien placées et pas toujours aux paysans pauvres. Nombre de ces tracteurs sont maintenant en panne, faute de pièces de rechange et d'entretien.

## Les revenus de l'or noir ont-ils bénéficié à la population ?

C'est tout le contraire. Le coût de la vie a explosé depuis le début de l'exploitation du pétrole. Et rien

n'est venu le compenser. Le pouvoir d'achat s'est fortement détérioré et les revenus du pétrole n'ont pas été utilisés de façon efficace en faveur des populations les plus vulnérables.

## En 2017, votre rapport déplorait que la Société des hydrocarbures au Tchad soit une boîte noire qui ne publie ni bilan annuel ni résultats financiers. Est-ce que cela a changé ?

Rien n'a fondamentalement changé depuis lors. Le gouvernement avait fort mal réagi à nos critiques. Mais les constats que nous faisons, notamment sur les mauvaises pratiques de la multinationale suisse Glencore, lui a permis de renégocier favorablement les échéances et les conditions des prêts qu'il avait contractés auprès de la firme.

## Que fait Swissaid pour aider les paysans ?

Nous travaillons à renforcer leurs capacités productives de manière durable et les encourageons à diversifier leurs cultures, leurs ressources alimentaires et leurs activités gé-

nératrices de revenus. En particulier grâce à l'agroécologie et au maraîchage, à la mise à disposition de variétés de semences de courte durée et adaptées, par exemple, qui sont plus résistantes à la mauvaise répartition des pluies. Varier différentes espèces sur la même parcelle permet aussi de garantir des récoltes. Nos interventions touchent 25 247 bénéficiaires directs et 144 503 bénéficiaires indirects. Nous menons aussi des activités de plaidoyer pour une meilleure gouvernance économique. Nous soutenons la société civile et les associations de producteurs dans leurs actions pour mettre l'Etat face à ses responsabilités, et afin de changer le cadre institutionnel en faveur des intérêts de la population. I

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du *Courrier*. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.



«Le coût de la vie a explosé depuis le début de l'exploitation du pétrole»

Une collaboratrice

## Cinq ans de prison pour le maire de Dakar

**Sénégal** ► Le maire de Dakar, Khalifa Sall, a été condamné jeudi en appel à cinq ans de prison ferme pour escroquerie portant sur des fonds publics et faux. Cette décision pourrait l'écarter de la course à l'élection présidentielle qui se déroulera en février. Mais l'ancien ministre a l'intention de saisir la Cour suprême.

La Cour d'appel «confirme le jugement» de première instance, a déclaré son président lors d'une audience publique, en l'absence de l'accusé. Elle a également condamné Khalifa Sall et trois de ses huit coaccusés à verser «solidairement» la somme de 1,8 milliard

de francs CFA (environ 3,13 millions de francs) à l'Etat sénégalais.

«Pour le moment, Khalifa Sall n'est pas privé de la compétition pour la présidentielle. Pour l'instant, il peut encore être candidat, tant qu'une condamnation définitive n'a pas été prononcée», a déclaré à l'AFP une proche collaboratrice du maire de Dakar ayant requis l'anonymat.

«Il peut toujours être candidat» et «être éligible», a abondé devant la presse l'un de ses avocats, Ciré Clédy Ly. «Il reste l'étape de la Cour suprême, qu'il a l'intention de saisir», a souligné la collaboratrice du maire. «S'il est condamné

«Pour le moment, Khalifa Sall n'est pas privé de la compétition pour la présidentielle»

Une collaboratrice

définitivement avant la date de clôture des candidatures», entre le 11 et le 26 décembre, il sera alors effectivement exclu de la course, a-t-elle ajouté, en évoquant une «course contre la montre».

Khalifa Sall est en détention depuis mars 2017. Il avait été condamné en première instance pour «escroquerie portant sur des fonds publics» et «faux en écriture», pour le détournement d'environ 1,83 milliard de francs CFA (3,18 millions de francs suisses) prélevés entre 2011 et 2015 sur les caisses de la ville de Dakar.

Maire de Dakar depuis 2009, ce dissident du Parti socialiste (PS) et de la

majorité présidentielle affirme que les poursuites judiciaires à son encontre visent à l'empêcher de se présenter à l'élection de 2019, ce que démentent les responsables de la majorité.

La Cour suprême devait également se prononcer jeudi sur un recours en cassation introduit par un autre candidat déclaré à la présidentielle, Karim Wade, fils et ministre de l'ex-président Abdoulaye Wade, condamné en 2015 à six ans de prison pour «enrichissement illicite».

M. Wade avait vu sa demande d'inscription sur les listes électorales rejetée le 2 juillet, ce qui devrait lui aussi l'empêcher de se présenter. **ATS/AFP**